

FORMATIONS 2023

CALENDRIER ET PROGRAMMES

Des formations pratiques résolument tournées vers l'opérationnel dans tous les domaines du Droit social et du Droit de la protection sociale et des rémunérations complémentaires

PARIS
5/7 AVENUE DU COQ
75009 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL
69003 LYON
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

CALENDRIER 2023

Janvier _____
12 janvier - Cercle d'Actu RH

Février _____
9 février - Cercle d'Actu RH

Mars _____
9 mars - Cercle d'Actu RH
14 mars - Santé, Prévoyance et retraite supplé-
mentaire : les incontournables
21 mars - Matinale d'Actualité PSC

Avril _____
6 avril - Cercle d'Actu RH
6 avril - Protection sociale complémentaire des
fonctionnaires : la réforme

Mai _____
4 mai - Cercle d'Actu RH

Juin _____
6 juin - Matinale d'Actualité PSC
8 juin - Cercle d'Actu RH
13 juin - Partage de la valeur
20 juin - Contrôle URSSAF : points de vigilance
et actualités
27 juin - Retraite et gestion des seniors

Septembre _____
7 septembre - Cercle d'Actu RH

Octobre _____
12 octobre - Loi EVIN
5 octobre - Cercle d'Actu RH
19 octobre - Raison d'être et sociétés à mission :
impact sur la politique sociale

Novembre _____
14 novembre - Compliance Assurance
9 novembre - Cercle d'Actu RH
21 novembre - Matinale d'Actualité PSC

Décembre _____
7 décembre - Cercle d'Actu RH

PROGRAMME EVOLUTIF

Des formations thématiques additionnelles pourront vous être proposées tout au long de l'année selon les évolutions législatives, jurisprudentielles et de l'actualité de nos matières.

FORMATIONS SUR-MESURE

Toutes nos formations peuvent être adaptées aux enjeux précis de votre organisation sous un format dédié et sur-mesure à co-construire ensemble.

NOS OFFRES DE FORMATIONS

/// FORMATIONS SUR SITE OU À DISTANCE

FROMONT BRIENS vous propose des formations claires et résolument tournées vers l'opérationnel dans tous les domaines du Droit social et du Droit de la protection sociale et des rémunérations complémentaires.

Nos formations (format : matinée ou journée) sont exclusivement animées par des avocats associés ou seniors qui exercent leur activité au quotidien au travers de nos pôles d'expertise en Droit social et Droit de la protection sociale et des rémunérations complémentaires.

Nos programmes pédagogiques sont conçus de façon pragmatique : nous nous attachons à identifier, en fonction des sujets traités, les impacts opérationnels et enjeux en présence - tant en termes de risque que d'opportunité - pour les fonctions Ressources Humaines et/ou juridiques de l'entreprise.

Nos formations comportent systématiquement des exemples pratiques tirés des dossiers traités tant en conseil qu'en contentieux au sein du cabinet.

/// E-LEARNING

FROMONT BRIENS vous propose une solution de formation innovante permettant de faciliter l'apprentissage et d'optimiser le coût des formations à distance.

Les modules E-Learning sont des formations animées par un avocat du cabinet exclusivement à distance. Ces formations sont calibrées sur un format court de 2 heures en direct permettant de traiter de thèmes d'actualité et d'aborder les bonnes pratiques.

Les participants peuvent suivre la formation à partir de tout support (ordinateur, tablette, smartphone) et visualiser l'intervenant ainsi que le support de formation.

/// WEBINARS

Nos webinars permettent de décrypter un sujet d'actualité selon un format court (durée de 60 à 90 minutes) et très opérationnel, via une plateforme numérique gérée par Webikeo.

L'inscription est gratuite et se fait directement en ligne.

Nos supports pédagogiques sont accessibles et téléchargeables en ligne par chaque participant qui peut poser des questions à l'avocat durant la présentation. Tous nos webinars sont ensuite disponibles en replay pendant une durée d'un mois.

Cercle d'Actu RH

DATES

10 rendez-vous dans l'année, un jeudi par mois

HORAIRES

9h30 - 11h30

FORMAT

Distanciel

COÛT

1500 eur HT par participant, pour 10 sessions

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Revue générale de l'actualité en matière de droit social et problématiques RH

Décryptage des réformes législatives en cours

Le programme détaillé de chaque Cercle d'actu RH sera établi en fonction de l'actualité et adressé en amont de la date fixée, il inclura:

- **Un contenu en prise directe avec l'actualité** - Retrouvez sur deux heures tous les mois l'intervention d'un Avocat Associé sur les sujets qui font l'actualité de vos métiers. Espace de discussions et d'échanges, le Cercle d'Actu RH Fromont Briens est également l'occasion de partager et débattre de vos problématiques communes avec d'autres DRH.
- **Des mises à jour pertinentes** - Le contenu de cette matinale est mis à jour deux jours avant sa date pour coller au plus près de l'actualité et de vos préoccupations.
- **Des focus spécifiques tout au long de l'année** - Des focus spécifiques sur l'actualité légale et jurisprudentielle en matière de Protection sociale complémentaire, Santé et Sécurité au Travail et Droit pénal du travail sont intégrés au contenu des sessions au cours de l'année.

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

Directeurs et Responsables des Ressources Humaines, Juristes en droit social, Collaborateurs de la Direction des Ressources Humaines, Chargés des relations sociales

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

CONDITIONS

L'inscription au Cercle est annuelle

Eligibles à une prise en charge par votre OPCO, ces formations sont uniquement accessibles à distance (visioconférence)

SUPPORT

Les supports pédagogiques sont adressés aux participants à la suite de chaque session

En cas d'indisponibilité sur une session, un lien replay est transmis sur demande

OBJECTIFS

Comprendre et discuter de façon interactive des principaux textes législatifs et réglementaires publiés sur la période ainsi que leurs modalités pratiques de mise en œuvre

Appréhender les projets et propositions de loi en cours d'élaboration

Comprendre les principaux arrêts rendus par la Cour de cassation et les juridictions du fond au cours de la période écoulée et en saisir les enjeux

Comprendre et échanger avec des pairs sur les opportunités des évolutions constatées

- Comprendre l'actualité légale et jurisprudentielle en matière de Protection sociale complémentaire, Santé et Sécurité au Travail et Droit pénal

CALENDRIER 2023

12 janvier, 9 février, 9 mars, 6 avril, 4 mai, 8 juin, 7 septembre, 5 octobre, 9 novembre, 7 décembre

INSCRIPTION

Matinale d'actualité PSC

DATE

3 rendez-vous dans l'année

HORAIRES

9h30 - 12h30

FORMAT

Présentiel + Distanciel

COÛT

395 eur HT

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Revue générale de l'actualité de la retraite supplémentaire, de la prévoyance complémentaire, de la rémunération des dirigeants, de la fiscalité et des charges sociales

Décryptage des réformes législatives en cours

- Analyse détaillée d'un point de réforme adopté ou en cours de promulgation
- Décryptage, en fin d'année, des projets de lois de financement de la sécurité sociale et de finances pour l'année qui suit

Actualité jurisprudentielle

Le programme détaillé de chaque matinale sera établi en fonction de l'actualité et adressé dans les semaines précédant la date fixée

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

Collaborateurs, juristes ou non, débutants ou non des services de Ressources Humaines et de « retraite et prévoyance », Collaborateurs des organismes assureurs, des cabinets de courtage et des cabinets de rémunération au sein des services d'assurances collectives de salariés

PRE-REQUIS

Comprendre les problématiques juridiques évoquées, du fait d'une connaissance ou d'une pratique professionnelle régulière de l'assurance de personnes

OBJECTIFS

Former les participants aux évolutions légales et jurisprudentielles du droit de la protection sociale complémentaire et à leur application concrète tant en entreprise que pour les organismes assureurs ou les intermédiaires

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation

CALENDRIER 2023

21 mars, 6 juin, 21 novembre

COMPATIBLE DDA

Formation permettant de satisfaire aux exigences de formation continue prévue par la réglementation sur la distribution d'assurance

INSCRIPTION

Santé, Prévoyance et retraite supplémentaire : les incontournables

Points d'alerte et précautions de rédaction

DATE | **HORAIRES** | **FORMAT** | **COÛT**
14 mars 2023 | **9h30 - 12h30** | **Présentiel + Distanciel** | **395 eur HT**

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Rappel des obligations existantes

- Obligations légales, nées d'accords interprofessionnels, de branche
- Quelles possibilités de dérogations ?

Les indispensables à maîtriser

- Le caractère collectif : définition des salariés ou catégories concernées (notion d'égalité de traitement)
- Le caractère obligatoire : recours aux dispenses (préconisations selon les garanties mises en place)

Les garanties

- Faut-il les définir ? Comment ? Quelles obligations ? Quelle responsabilité de l'entreprise ? de l'assureur ?

Les cotisations

- Définition de la part patronale
- Les évolutions : conditions d'opposabilité au salarié
- Création de la part salariale : incidence

Les cas de suspension et de maintien des garanties

- Suspension donnant lieu à maintien de salaire total ou partiel
- Suspension sans maintien de salaire
- Maintien des garanties après résiliation du contrat de travail

Focus sur les cas particuliers

- Les clauses obligatoires à faire figurer
- Les conditions d'information des salariés
- Comment organiser la révision et la dénonciation des dispositifs

Points de vigilances

- Sur la rédaction des contrats d'assurance (revalorisation des cotisations, participation aux bénéfices, comptes de résultats ...)
- Pour la compréhension des dispositifs et leurs conditions d'application

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

DRH, Directeurs des relations sociales, Collaborateurs, juristes ou non, des services de Ressources Humaines et de « retraite et prévoyance », Collaborateurs des organismes assureurs, des cabinets de courtage et des cabinets de rémunération, au sein des services d'assurances collectives de salariés

OBJECTIFS

Former à la rédaction des accords ou DUE

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation

COMPATIBLE DDA

Formation permettant de satisfaire aux exigences de formation continue prévue par la réglementation sur la distribution d'assurance

INSCRIPTION



PARIS
5/7 AVENUE DU COQ
75009 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL
69003 LYON
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Protection sociale complémentaire des fonctionnaires : la réforme

DATE | **HORAIRES** | **FORMAT** | **COÛT**
6 avril 2023 | **9h30 - 12h30** | **Présentiel + Distanciel** | **395 eur HT**

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

La protection sociale statutaire des agents : les principes

Quelles obligations pour les employeurs publics

- Le précédent dispositif issu de la loi Le Pors : mise en place et financement facultatifs
- L'origine de la réforme : problématiques identifiées
- La protection sociale complémentaire issue de la réforme (état des dispositifs arrêtés dans les trois fonctions publiques)
- Calendriers d'entrée en vigueur

Nouvel outil : l'accord collectif

Les procédures de mise en concurrence des contrats d'assurance

- FPE : abrogation du référencement / nouvelle procédure
- FPT : participation et labellisation / nouveau rôle des centres de gestion
- FPH : quels nouveaux dispositifs ?

Les mécanismes de solidarité

Les relations contractuelles

- Emergence des contrats collectifs obligatoires
- Régime juridique du contrat d'assurance : application de la loi Evin ?

Traitement social et fiscal

- du financement
- des prestations

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

DRH, Directeurs des relations sociales, Collaborateurs, juristes ou non, des services de Ressources Humaines et de « retraite et prévoyance », Collaborateurs des organismes assureurs, des cabinets de courtage et des cabinets de rémunération, au sein des services d'assurances collectives de salariés

PRE-REQUIS

Comprendre les problématiques juridiques évoquées, du fait d'une connaissance ou d'une pratique professionnelle régulière de l'assurance de personnes

OBJECTIFS

Former les participants aux enjeux liés aux nouvelles procédures de mise en concurrence et nouvelles modalités de mise en place des régimes de protection sociale complémentaire dans la fonction publique d'Etat, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation

COMPATIBLE DDA

Formation permettant de satisfaire aux exigences de formation continue prévue par la réglementation sur la distribution d'assurance

INSCRIPTION

Partage de la valeur

DATE

13 juin 2023

HORAIRES

9h30 - 12h30

FORMAT

Présentiel + Distanciel

COÛT

395 eur HT

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Le partage de la valeur : un complément de France Relance

Les apports de la loi PACTE, de la loi ASAP, de la loi sur le pouvoir d'achat

- Evolution des dispositifs d'Épargne salariale
- Actionnariat salarié / dividende salarié
- Contrat de partage de la valeur ajoutée
- Primes de partage de la valeur

Le partage de la valeur au sein de la rémunération globale

- Principe d'équité
- Les risques du « passager clandestin »

L'ANI sur le partage de la valeur : conséquences pour les entreprises

Les enjeux

- Sur la place de l'entreprise dans la société
- Sur le gouvernement d'entreprise et notamment pour les dirigeants
- Sur les politiques RSE
- Sur les classements éventuels

La communication d'une rémunération collective

- Positionner une marque employeur

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

DRH, Directeurs des relations sociales, Collaborateurs, juristes ou non, des services de Ressources Humaines et de « retraite et prévoyance », Responsables Rémunérations et Avantages sociaux, Collaborateurs des organismes assureurs, des cabinets de courtage et des cabinets de rémunération

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

OBJECTIFS

Comprendre la valeur ajoutée et les obligations résultant des exigences de partage

Examiner les modalités envisageables pour l'organiser

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation

INSCRIPTION

Contrôle URSSAF : points de vigilance et actualités

DATE
20 juin 2023

HORAIRES
9h30 - 12h30

FORMAT
Présentiel + Distanciel

COÛT
395 eur HT

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis.

Anticiper les contrôles Urssaf

- Préparer la venue des contrôleurs Urssaf, et notamment les pièces demandées au cotisant dans le cadre de l'avis de passage
- Quelle est l'Urssaf compétente pour contrôler ? Distinction des notions de versement en lieu unique, de dispositif « très grande entreprise », de contrôle concerté...

Déroulement du contrôle Urssaf

- Comprendre l'étendue du contrôle : quelle période peut être contrôlée ?
- Les actes du contrôle : avis de passage, lettre d'observations, réponse à la lettre d'observations, mise en demeure et décision administrative
- La transmission d'informations dématérialisées et l'accès des inspecteurs aux outils informatiques de la société
- Les méthodes de contrôle : vérification au réel, taxation forfaitaire, vérification par voie d'échantillonnage et d'extrapolation

Les thèmes du contrôle

- Point sur les thématiques classiquement abordées à l'occasion des contrôles
- Modulation des redressements en matière de protection sociale complémentaire

Contestation du redressement

- Le préalable obligatoire de la saisine de la commission de recours amiable
- La procédure devant le Tribunal judiciaire pôle social
- La procédure de remise gracieuse des majorations de retard
- La conclusion d'une transaction avec l'Urssaf : limites et procédure

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

Juristes, collaborateurs des services de Ressources Humaines, Toute personne chargée de suivre un contrôle Urssaf

PRE-REQUIS

Comprendre les problématiques juridiques évoquées, du fait d'une connaissance ou d'une pratique professionnelle régulière de l'assurance de personnes

OBJECTIFS

Maitriser les bons réflexes lors d'un contrôle Urssaf (aussi bien au regard de l'accueil des inspecteurs que des thématiques pouvant être contrôlées)

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation

INSCRIPTION

Retraite et gestion des seniors

Réforme des retraites et épargne retraite

DATE | **HORAIRES** | **FORMAT** | **COÛT**
27 juin 2023 | **9h30 - 12h30** | **Présentiel + Distanciel** | **395 eur HT**

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis.

Incidences de la réforme envisagée sur la gestion des seniors et des fins de carrières

- Age de départ (application dans le temps)
- Nombre de trimestres requis
- Quid en cas de carrières longues, d'emplois pénibles, des problèmes de santé rendant difficile la poursuite de l'activité

Les dispositifs transitoires

- De la réduction d'activité à la retraite :
 - CET
 - Retraite progressive
- De la retraite à la reprise d'activité
 - Cumul emploi retraite

L'accompagnement de la politique de gestion des seniors par l'épargne retraite

- Dispositifs d'épargne retraite disponibles
- Flexibilité en résultant
- Conséquences en cas de situations combinées d'emploi/retraite

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

DRH, Directeurs des relations sociales, Collaborateurs, juristes ou non, des services de Ressources Humaines et de « retraite et prévoyance », compensation and benefit managers, Collaborateurs des organismes assureurs, des cabinets de courtage et des cabinets de rémunération, au sein des services d'assurances collectives de salariés

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

OBJECTIFS

Comprendre et maîtriser les enjeux liés aux nouvelles dispositions organisant la réforme des retraites (base et complémentaire) et appréhender les dispositifs d'épargne retraite

Les intégrer dans une gestion active des seniors

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation

INSCRIPTION

Loi EVIN

Une vieille dame toujours d'actualité

DATE
12 octobre 2023

HORAIRES
9h30 - 12h30

FORMAT
Présentiel + Distanciel

COÛT
395 eur HT

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Le champ d'application de la loi

- Contrats salariés, non salariés, anciens salariés, opérations facultatives ou obligatoires...
- Fonction publique (?)

La création du régime et la prise en charge des sinistres en cours

- Article 2 : la question de la couverture des incapacités et invalidités en cours

Le maintien des prestations en cas de résiliation du contrat d'assurance

- Article 7, 7-1, 29 V, 30 : le passage en invalidité, la notion de maintien au niveau atteint, l'incidence d'une garantie « exonération », l'incidence d'une franchise en cours à la date de résiliation, la gestion du maintien de la garantie décès...
- Arrêt juillet 2020 : obligation de maintien de la revalorisation des rentes en cours de service post-résiliation ?

Focus sur le maintien de la garantie frais de santé des retraités

- Article 4 : identification des bénéficiaires, sort des ayants-droits, contrats d'assurance visés, nature des garanties à maintenir, rôle de l'employeur, obligation d'information de l'organisme assureur...
- Décret du 21 mars 2017 : encadrement progressif du tarif, liberté tarifaire dès la 4ème année, modalités de calcul, conditions d'application dans le temps...

La portée d'ordre public de certaines dispositions

- Article 10

L'institution d'une cotisation salariale par décision unilatérale de l'employeur

- Article 11 : Comment et quand recueillir l'accord du salarié, l'incidence des fusions d'entreprise, l'application aux augmentations de cotisations...

L'application des principes de maintien à la rupture du contrat de travail

- L'articulation entre la loi Evin et la « portabilité prévoyance »

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

Collaborateurs, juristes ou non, débutants ou non des services de Ressources Humaines et de « retraite et prévoyance », Collaborateurs des organismes assureurs, des cabinets de courtage au sein des services d'assurances collectives de salariés

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

OBJECTIFS

Faire le point sur l'application de la loi aux garanties collectives de prévoyance des salariés pour en déterminer les conséquences d'un point de vue pratique

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation

COMPATIBLE DDA

Formation permettant de satisfaire aux exigences de formation continue prévue par la réglementation sur la distribution d'assurance

INSCRIPTION

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PARIS
5/7 AVENUE DU COQ
75009 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL
69003 LYON
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Raison d'être et sociétés à mission : impact sur la politique sociale

DATE | **HORAIRES** | **FORMAT** | **COÛT**
19 octobre 2023 | **9h30 - 12h30** | **Présentiel + Distanciel** | **395 eur HT**

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Loi PACTE

- L'entreprise peut se doter d'une raison d'être
- L'entreprise peut devenir société à mission
- Obligations en résultant
- Modifications statutaires

Incidence sur la politique sociale

- Quels sont les enjeux sur l'attractivité de l'entreprise ?
- Quels sont les risques pour l'entreprise ?
- Incidence sur le gouvernement d'entreprise
- Définition de la politique de rémunération et avantages sociaux
- Quel partage de la valeur ?
- Comment définir les critères de performance ?
- Diminution des écarts
- Quelle politique en matière de :
 - Compliance
 - Diversité
 - Egalités femmes / hommes

Quelles obligations en matière de communication ?

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

DRH, Directeurs des relations sociales, Collaborateurs, juristes ou non, des services de Ressources Humaines et de « retraite et prévoyance », Responsables Rémunérations et Avantages sociaux, Collaborateurs des cabinets de rémunération

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

OBJECTIFS

Comprendre les notions et les conséquences résultant de la raison d'être ou du statut de société à mission sur la politique de rémunération

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation

INSCRIPTION

Compliance Assurance

Actualité de la conformité

DATE 14 novembre 2023	HORAIRES 9h30 - 12h30	FORMAT Présentiel + Distanciel	COÛT 395 eur HT
---------------------------------	---------------------------------	--	---------------------------

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Règles de protection de la clientèle

- Rappel des principes applicables, de la phase précontractuelle à la résiliation de la relation contractuelle
- Focus sur la vente à distance, le démarchage et la résiliation infra-annuelle

Règlementation DDA

- Rappel des principes applicables
- Evolution envisagée

Les obligations d'information et de conseil

- Actualité réglementaire et jurisprudentielle

Politiques écrites

- Les politiques de conflits d'intérêts
- Les politiques produits

Gouvernance

- Dirigeants effectifs et fonctions clés
- Compétence et honorabilité

Les positions de l'ACPR

La médiation : rôle renforcée

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

Collaborateurs des services juridiques et des services conformité des organismes assureurs (mutuelles, sociétés d'assurances, institutions de prévoyance)

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

OBJECTIFS

Maîtriser l'évolution de la réglementation Assurance pour mettre à jour les politiques écrites et les dispositions contractuelles en vigueur au sein des organismes

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation

COMPATIBLE DDA

Formation permettant de satisfaire aux exigences de formation continue prévue par la réglementation sur la distribution d'assurance

INSCRIPTION

UN SAVOIR FAIRE PARTAGE

/// Nos spécificités

- Des thèmes d'expertise
- Des intervenants experts opérationnels de leurs sujets
- Des solutions concrètes et pragmatiques

/// Moyens pédagogiques

Support pédagogique comportant des études de cas réels, suivis d'échanges et d'exercices pratiques

/// Nos tarifs et organisation pratique

Nos formations sont organisées en:

- Journée (9h30 - 16h30) : 750 eur HT
- Demi-journée (9h30 - 12h30) : 395 eur HT
- Format 2 heures E-Learning (11h - 13h) : 250 eur HT
- Format 60/90 minutes Webinar (gratuit)



Fromont Briens est déclaré organisme de formation auprès du service régional de contrôle d'Ile de France sous le numéro suivant 11753780275, certifié QUALIOPi, ISO 9001 et reconnu en catégorie Bronze par EcoVadis, plus grand fournisseur d'évaluations RSE au monde. Nos formations peuvent faire l'objet d'une prise en charge par un OPCA. (CGV consultables sur les bulletins d'inscription aux formations sur le site www.fromont-briens.com/fr/formations-juridiques/).

Retrouvez les détails de notre offre sur notre site:
www.fromont-briens.com

VOS CONTACTS

PARIS	LYON
5-7 avenue du Coq	40 rue de Bonnel
75009 Paris	69003 Lyon
Tel: 33 (0)1 44 51 63 80	Tel: 33 (0)4 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com